

Le contexte vaudois de l'émigration en Russie

Olivier MEUWLY
Lausanne

La Russie ne constitue pas la cible première des candidats helvétiques à l'émigration. Celle à destination du Nouveau Monde, d'ailleurs mieux connue, a drainé l'essentiel des espoirs en un monde meilleur que pouvait éveiller le rêve migratoire. Il n'empêche que, dans le panorama des pays ayant su capter les ambitions des Suisses en mal de fortune, de reconnaissance ou de sensations fortes, la Russie occupe une place particulière. Depuis que le Genevois François Le Fort (1856-1899) s'est hissé au rang d'ami intime du tsar modernisateur Pierre le Grand, la Russie a acquis une position puissante comme pôle d'attraction pour les Suisses. A la même époque, on connaît le rôle que jouent les architectes tessinois dans la construction de Saint-Pétersbourg, mais on retrouvera aussi l'un de leurs héritiers spirituels aux commandes de la reconstruction de Moscou détruite devant l'invasion française. L'époque des Lumières donnera une nouvelle impulsion à l'intérêt que les Suisses portent à la Russie.

LE RÔLE DE FRÉDÉRIC-CÉSAR DE LA HARPE

On se souvient que le célèbre mathématicien bâlois Leonhard Euler (1707-1783) ne résistera pas aux sirènes de la Grande Catherine, qui séduit aussi joailliers et horlogers désireux de quitter leur contrée d'origine. Si l'arrivée de précepteurs et gouvernantes issus de la Suisse francophone commence en effet au XVIII^e siècle lorsque le français est déclaré langue

officielle, c'est encore Catherine qui donne un élan décisif à la tradition de confier l'instruction et la garde des enfants des classes supérieures à des instituteurs nés entre Léman et Jura. Certes, des militaires, qui y gagneront un grand prestige et parfois un titre de noblesse, comme Henri Jomini (1779-1869), Charles-Henri Warnery (1720-1726), ou Jean-François de Ribaupierre (1754-1790), sont nombreux. Mais ce métier correspond à l'une des activités économiques habituelles de la Suisse, à savoir le service étranger. On repère aussi des commerçants, prêts à affronter le climat russe pour le profit de leurs affaires. Enfin, la Suisse allemande déversera nombre de ses excédents de population en Russie, dans l'artisanat, l'agriculture (fromagers et éleveurs), la confiserie ou les professions techniques. Mais la Suisse romande fournira des légions d'enseignants, au point de s'en faire une véritable spécialité.

Catherine II va ainsi cimenter la réputation de ces instituteurs qu'il deviendra une habitude de recruter en Suisse romande. En engageant Frédéric-César de La Harpe pour prendre en charge l'instruction de ses petits-fils Alexandre et Constantin, elle offre un brevet de capacité exceptionnel à tous ses compatriotes soucieux de sortir de la misère... ou d'élargir leurs horizons. La Harpe n'arrive pas directement au service de l'impératrice. Chaperon de Iakov, frère cadet de l'un des favoris de Catherine, le prince Alexandre Lanskoi (1758-1784), La Harpe l'accompagne durant son voyage en Italie (Stroev 2011). Il apprend bientôt que son nom a été soufflé à la tsarine, qui a déjà décidé de déposer le destin des Romanov entre les mains de ses petits-fils plutôt que dans celles de son fils Paul I^{er}. Le canton de Vaud est de plus déjà connu de maintes familles importantes de la cour, puisque Paul lui-même y avait séjourné et y avait rencontré Henri Monod (1753-1833), ami de La Harpe.

La Harpe s'investit pleinement dans sa mission, oriente ses élèves vers les idées nouvelles de liberté auxquelles leur grand-mère, dans une certaine mesure, n'est pas insensible. La Harpe, le républicain, à grands renforts d'exemples historiques, apprend à Alexandre, avec lequel il développe une

sincère amitié, les préceptes d'un bon gouvernement (Auberson, Gex 2011). Apparaît l'un des critères qui favorisera la carrière, parfois brillante, de cette cohorte d'instituteurs et d'institutrices romandes en Russie. Mieux vaut un enfant des idées républicaines et protestant qu'un Français noble, dont les desseins réels pourraient nuire à la couronne impériale. Les Vaudois sont plus rassurants. Comme le dira Jeanne Huc-Mazelet (1765-1852) à propos du pasteur du Puget, mais son commentaire vaut pour les Suisses en général: ils sont «sans façon» et d'esprit «point arrangé» (Perrochon 1937; Grisoni 2015). Et la religion protestante, avec sa réputation de rigueur, de la plupart d'entre eux n'est point un inconvénient, au contraire...

LES RAISONS D'UNE ÉMIGRATION

Avec La Harpe, une foule de Vaudois vont trouver un emploi dans les couloirs du palais impérial. Jeanne Huc-Mazelet, déjà évoquée, accompagnée d'Esther Monod (1764-1844), cousine de Monod et future épouse du général russe Simon Rath (1765-1819), et Elisabeth-Louise de Sybourg, deviennent les gouvernantes des grandes-duchesses Marie, Hélène et Catherine. Le frère d'Elisabeth revêt la charge de lecteur d'Alexandre et de Constantin, alors que le pasteur du Puget, lui aussi déjà cité, se charge du préceptorat des grands-ducs Nicolas et Michel (Tosato-Rigo 2012). Florent de Gilles, un Genevois mais d'origine vaudoise, enseigne le français en Russie puis est nommé bibliothécaire de l'empereur. Si les Vaudois et les Genevois livrent les contingents les plus fournis d'enseignants et de gouvernantes, ils ne jouissent d'aucun monopole.

Les Neuchâtelois sont présents en masse dans l'empire et, si le commerce notamment lié à l'horlogerie conduit plusieurs d'entre eux à entreprendre un si long périple, l'enseignement absorbe les forces les plus nombreuses, soit huit sur dix. De par sa «consommation» en instituteurs neuchâtelois, entre 1851 et 1865, la Russie pointe en troisième position des destinations privilégiées par ceux-ci, de peu derrière l'Allemagne, avec laquelle la principauté prussienne

entretient des liens particuliers, et la France (Maeder 1990). Pour la même période, on compte parfois entre 51 et 67% de femmes candidates au départ! Malgré leur confession catholique, de rares Fribourgeois parviennent à se faire engager, de même que quelques Valaisans, pourtant plus prompts à garnir les effectifs de l'armée impériale, comme Auguste Ducrey (1804-1853) qui, licencié du service de France, rejoint l'armée russe en 1831 où il termine sa carrière avec le grade de colonel (Syburra-Bertelleto 2007: 25-26). Quelques instituteurs ont cependant été enregistrés, comme Michel Pignat (1831-1901) qui émigra en 1850 en Russie après que sa commune de Vouvry eut décidé de remplacer les régents religieux par des laïcs (Bertrand 1938-1939).

Le destin de certains Jurassiens est mieux connu grâce aux riches témoignages qu'ils ont laissés. Ainsi Jean-Baptiste-Constantin Lovis (1807-1837), né 1807 et décédé quatre-vingts ans plus tard. Fils d'agriculteurs plutôt aisés, comptant plusieurs notables, il quitte son village en 1824 sans plan préconçu et, malgré une formation inachevée, se fait engager dès 1840 comme précepteur par Alexandre Sabouroff (1799-1880), aide de camp de Nicolas I^{er} puis condamné à l'exil en Sibérie et dont un des fils sera l'éphémère ministre de l'instruction publique d'Alexandre II. En 1847, il entre au service de la famille princière Narychkine, sortie de sa disgrâce par Catherine II. En parallèle, et après avoir passé les examens nécessaires, il enseigne le français au gymnase réorganisé en 1802 par Alexandre I^{er} (Lovis 2007: 94). Poste prestigieux qui lui permet d'être anobli. Marié à une protestante de Montbéliard, une région protestante d'où vient l'épouse d'Alexandre I^{er} et qui concurrence Neuchâtel sur le marché du préceptorat, il s'installe à Lausanne à son retour en Suisse, fortune faite. Plusieurs professeurs neuchâtelois connaîtront un destin similaire: enseignant dans des instituts publics, ils accèdent au titre de conseiller d'Etat en Russie, qui donne droit à la noblesse personnelle, ou au «Conseil d'Etat» actuel, fonction agrémentée de la noblesse héréditaire (Maeder 1990: 89-90). Un autre Jurassien, Henri Farron (1802-1870), a rédigé ses souvenirs qui retracent sa belle carrière dans

l'entourage d'une grande famille, en l'occurrence celle du prince Alexis Soltykov (1806-1859) (Moeschler 2016). Son aventure s'achèvera cependant dans une certaine amertume: le décès prématuré de son puissant protecteur à la cour, le comte Golovkin, l'empêchera d'entrer dans le cercle intime de la famille impériale. Son rêve de succéder à La Harpe comme mentor d'un rejeton impérial s'évanouit. Sa sœur, Amie Farron (1816-1896), gouvernante dans la famille du général Mouraviev, écrira à son tour son journal.

Mais pourquoi ces vagues d'émigration vers la Russie, si friande d'instituteurs et de gouvernantes capables de prodiguer une excellente maîtrise de la langue française à la progéniture des grandes familles plus ou moins proches de la cour, un art que l'enseignement public, en amélioration, ne pouvait satisfaire? Certains motifs ont été mentionnés. Alain Maeder a tenté de les analyser de manière plus systématique pour le canton de Neuchâtel (Maeder 1990: 49-60). Les raisons économiques sont évidemment centrales. En 1886, le Conseiller d'Etat Auguste Cornaz (1834-1896) reconnaît qu'une fille sans fortune peut éprouver de la difficulté à trouver un mari. La voie de l'exil peut dès lors paraître un projet attrayant. Plus globalement, l'insuffisance des ressources que procurent l'agriculture et l'industrie dans les cantons romands pousse leur jeunesse à arpenter le vaste monde en quête d'opportunités nouvelles.

Ces motifs sont sans aucun doute transposables au canton de Vaud, comme l'ambition personnelle ou l'humeur voyageuse susceptible de s'emparer de nombreuses personnes, et même si l'industrie neuchâteloise est peut-être davantage sujette aux crises économiques. C'est dans l'espoir de s'initier aux affaires que François-David Noir (1806-1877), âgé de seize ans, s'embarque dans l'expédition de Chabag, en 1822 (Noir 2015: 23-43). Et la bonne réputation des Suisses, jugés moins frivoles que les Français, surtout s'ils sont protestants, crée une indiscutable demande... Pour Jeanne Huc-Mazelet, l'espoir d'améliorer la situation financière de sa famille prédomine, mais elle fait également valoir son désir d'indépendance et d'émancipation (Eimann 2005: 25). Mais il

existe aussi une raison sociale, clairement identifiée à Neuchâtel: dotés d'un salaire modeste mais investis d'une responsabilité morale inversement proportionnelle à la reconnaissance matérielle de leur métier, les maîtres d'école sont tentés d'aller quérir à l'étranger la considération qu'ils estiment mériter. Cette fatalité qui pèse sur le corps enseignant accable-t-elle également les régents vaudois? On ne peut le nier.

ALEXANDRE ET LA LIBERTÉ VAUDOISE

Par la personnalité et le rayonnement de La Harpe, le canton de Vaud occupe une place centrale dans l'émigration suisse en direction de la Russie. S'il n'est pas celui qui fournit les plus grosses cohortes de candidats au départ, il figure dans le trio de tête. Mais faut-il parler d'un contexte spécifiquement vaudois qui expliquerait l'intérêt pour une émigration vers l'est? Il serait hardi de franchir ce pas. Au début du XX^e siècle, l'ancien Pays de Vaud souffre toutefois d'un handicap. Il n'est un Etat souverain membre de la Confédération helvétique que depuis relativement peu de temps. Sous la houlette de La Harpe, entre autres, le territoire lémanique sujet de l'oligarchique République bernoise s'est libéré en 1798, dans le sillage de l'arrivée des armées françaises. Est installée une République «une et indivisible» sur le modèle hexagonal; les frontières cantonales sont redessinées; les cantons perdent leur autonomie et sont relégués au rang de simples préfectures. D'un autre côté, d'importantes réformes sont mises en œuvre dont certaines inspireront les institutions de la Suisse de 1848, comme le système directorial en vigueur pour l'exécutif.

Mais la Suisse devient le champ de bataille de l'Europe et, surtout, se déchire entre les fédéralistes partisans de l'ancien ordre des choses et les centralisateurs, adeptes de la République et en général issus des anciens territoires sujets. Alors que le chaos menace d'écraser la Suisse, Bonaparte, qui s'est entre-temps emparé du pouvoir à Paris et qui ne peut supporter une Suisse trop turbulente et source d'instabilité au pied des Alpes, impose à la Suisse l'Acte de Médiation, en 1803. Bénédiction pour le canton de Vaud, il confirme

l'existence des cantons libérés de leurs maîtres en 1798 et, en restaurant le système fédéraliste, fait de ceux-ci de véritables cantons égaux des autres. Vaud est désormais un canton à part entière de la Confédération, et sa reconnaissance envers le futur vainqueur d'Austerlitz, immense.

Le canton se met immédiatement à la tâche et organise les bases administratives qui lui manquaient. Une obsession l'anime: démontrer que son indépendance n'est pas usurpée et qu'il mérite la place qui lui a été octroyée. Pour prouver qu'il n'a pas besoin de la tutelle bernoise, il va se doter d'institutions à même de conforter sa capacité à assumer seul son destin. Il construit une armée capable de défendre le nouvel Etat, établit un cadre institutionnel relativement démocratique et surtout adossé à une grande modération: les élections donneront au jeune canton un Grand Conseil où les zéloteurs de la révolution comme les tenants du régime bernois sont largement minoritaires. Enfin, par une gestion très prudente des deniers publics mais aussi par une économie basée sur la liberté des échanges, les autorités vaudoises cimentent leur indépendance financière, qui doit accompagner l'indépendance politique dont elles sont depositaires. Le canton de Vaud s'apprête, ainsi équipé, à traverser la période de la Médiation dans une profonde sérénité, loin des ambitions bernoises, sous la protection de Napoléon. La défaite que ce dernier subit à Leipzig en octobre 1813 fait dès lors l'effet d'un choc à Lausanne. Que va-t-il se passer pour le jeune canton?

Paralysé, le gouvernement est désemparé. Encouragé par les Autrichiens, les Bernois ne perdent pas de temps et appellent leurs anciens sujets vaudois et argoviens à rejoindre leur giron dans les plus brefs délais. Les dirigeants vaudois sont tétanisés. Puis ils se ressaisissent sous l'impulsion d'Henri Monod, qui comprend le parti que peut tirer son canton de l'amitié que La Harpe entretient avec le tsar Alexandre, patron incontesté de la coalition sur le point

d'abattre Napoléon. La suite est bien connue¹. Alexandre promet, malgré sa haine de l'empereur, de ne pas toucher ce qu'il a construit pour la Suisse. L'abondance de Vaudois dans son entourage, l'éducation «vaudoise» que lui et ses frères et sœurs avaient reçue, avaient créé des liens d'une solidité à toute épreuve. La présence de La Harpe au poste de secrétaire particulier du tsar durant le Congrès favorisera également une action constante en faveur des intérêts vaudois et argoviens. Et n'oublions pas la présence d'un autre éminent Vaudois parmi les conseillers militaires d'Alexandre: le baron Henri Antoine Jomini. Contre Metternich, et avec l'aide de son délégué pour les affaires helvétiques, le comte Jean Capo d'Istria (1776-1831), le tsar impose le maintien des cantons créés en 1803. Berne a beau regimber, protester, forger une alliance des anciens cantons patriciens pour s'opposer au diktat impérial, rien n'y fait. En dépit d'une année 1814 agitée, au cours de laquelle les Vaudois et leurs amis argoviens doivent rester vigilants pour déjouer les intrigues bernoises, le Congrès de Vienne validera le respect de l'indépendance des nouveaux cantons.

LE CANTON DE VAUD: UN ÉTAT EN DEVENIR

Mais le canton de Vaud n'est pas à l'abri d'un coup du sort. Il survient sous la forme d'une grave disette en 1816 et 1817. Comme l'Europe, comme la Suisse, le canton n'est pas épargné. L'enjeu est aussi politique. Le Pacte fédéral, qui régit les relations entre les cantons depuis août 1814, bien qu'ancré largement dans les us et coutumes de l'ancienne Confédération, prévoit cependant des mécanismes d'aide aux cantons qui seraient frappés par de graves calamités. Or il est exclu, pour les autorités vaudoises, d'y recourir. Le Congrès de Vienne a certes anéanti les espérances bernoises, en échange d'une forte indemnité financière. Mais un appel à l'aide fédérale ne suggérerait-il pas que le canton de Vaud, malgré ses dénégations, ne serait en réalité pas encore capable

¹ Voir les Actes du colloque «Le Canton de Vaud et le Congrès de Vienne 1813-1815», tenu en novembre 2013 (à paraître).

de s'administrer avec la sagesse qu'exigent des circonstances même pénibles? L'inquiétude gagne le canton. Au printemps 1816, le prix des céréales grimpe et, en juillet, les quantités de grain disponibles s'effondrent (Buxcel 1981: 42). On craint des désordres, mais surtout les menées de spéculateurs. Et derrière eux ne se cacheraient peut-être pas les Bernois? Enclines à laisser fonctionner les lois du marché, à croire qu'une intervention de l'Etat aurait plutôt tendance à aggraver une situation de plus en plus tendue, les autorités se décident néanmoins à agir, à la fin de l'été 1816, même si elles renoncent à appliquer les mesures franchement dirigistes que leur soufflait le secrétaire du Département de l'économie. Il est vrai que l'absence de solidarité entre producteurs et consommateurs brisait définitivement un équilibre de plus en plus précaire. Le Conseil d'Etat cherchera à stopper l'hémorragie de céréales et des produits alimentaires et multipliera les achats massifs de blé à l'étranger: activant son réseau de négociants vaudois actifs en Europe, il envoie des missions à Marseille et dans les Etats allemands. Des souscriptions publiques sont organisées. Un riche banquier prête même de l'argent à l'Etat pour qu'il puisse réapprovisionner les greniers du canton.

Le climat s'apaise cependant: en 1817, le marché a retrouvé des allures normales. Le canton a su traverser cette crise sans émeutes. Ces événements ont-ils eu un impact sur la décision d'une trentaine de Vaudois de partir pour le sud de la Russie pour y cultiver des vignes? En réalité, si les crises économiques ont toujours tisonné l'envie migratoire, les effets directs de la disette de 1816 sont difficiles à mesurer. Les années 1820 ne voient d'ailleurs pas les chiffres de l'émigration exploser. De plus, le canton de Vaud essaie plutôt d'aider ses vigneronnes en préservant leur marché: il mène une politique commerciale prudente afin de maintenir les débouchés que la Suisse alémanique offre à son vin (Buxcel 1981: 95). Quoi qu'il en soit, en 1820, Louis-Vincent Tardent (1787-1836), originaire des Ormonts mais enseignant à Vevey, botaniste avisé, disciple de Pestalozzi, convainc ses futurs compagnons de route de tenter l'aventure en Russie où il a

défecté des terres accueillantes pour des vigneron entrepreneurs, près de la ville d'Akkerman, non loin d'Odessa (Gander-Wolf 1974; Grivat 1993). Catherine II avait ouvert les terres situées au sud de son empire et en particulier en Crimée, où fleurira une colonie zurichoise, à la colonisation des étrangers (Bühler *et alii* 1985: 43-50).

Alexandre avait poursuivi l'expérience: des Suisses avaient répondu à son appel, beaucoup d'Allemands aussi. Odessa est une ville neuve et cosmopolite, et des Vaudois y vivent et y travaillent déjà: le libraire Collin et les frères Dantz, actifs dans les affaires; c'est chez ces derniers que le jeune Noir va apprendre son métier de banquier (Noir 2015: 26-27). Parti explorer le domaine visé en 1821, Tardent veut participer à l'aventure et pense trouver en La Harpe l'avocat idéal pour persuader le tsar de leur bonne foi. La Harpe ne se dérobera pas et saura plaider la cause de ses compatriotes. Le convoi quitte la place du Marché de Vevey en 1822. La colonie de Chabag, qui aurait pu s'appeler «Helvetianopolis», est sur le point d'entamer sa prestigieuse histoire. Les raisons profondes qui ont poussé Tardent à fonder une colonie viticole si loin sont assez mystérieuses. S'il est établi que la misère n'a pas poussé ces Vaudois à émigrer, on peut en revanche penser que l'espoir d'améliorer une situation qui, si elle n'était pas catastrophique, se révélait néanmoins mitigée, les motive bel et bien. Tardent signale ainsi au Conseil d'Etat, qu'il tient informé de ses projets mais qui ne le soutient pas, que l'augmentation de la population rend l'exploitation des terres plus aléatoire. De fait, s'il compte 144'507 habitants en 1803, le canton de Vaud en dénombre 30'000 de plus trente ans plus tard, avant d'en recenser 189'675 en 1841 et encore 100'00 de plus aux portes du XX^e siècle.

DES VAUDOIS EN QUÊTE DE NOUVEAUX HORIZONS

L'expédition de Chabag laisserait-elle entendre que les Vaudois auraient abandonné les voies pédagogiques inaugurées par La Harpe pour se concentrer sur une émigration davantage agricole? Loin s'en faut. C'est bien dans le registre de l'éducation que les Vaudois vont exceller. A défaut d'un

dépouillement systématique des archives, un parcours dans les livres d'Or des sociétés d'étudiants donne un certain éclairage sur la situation de l'émigration du personnel éducatif vaudois en direction de la Russie. Une grosse trentaine de destins individuels, bien que parfois sommairement décrits, ont ainsi pu être repérés. On remarque d'ailleurs, sur la base de ces données éparses, que les courbes migratoires épousent celles constatées pour d'autres cantons, avec une grande sensibilité aux crises économiques. Présente dès les années 1820, la poussée migratoire se calme par la suite avant de prendre son envol à partir des années 1860 et, surtout 1870: la crise économique de 1873, consécutive à un krach bancaire survenu en Autriche, et qui durera près de vingt ans, a laissé des traces dans toute l'Europe... La disette de 1847, qui a suscité quelques troubles dans le canton de Vaud se résorbe rapidement, alors que la création de l'Etat fédéral annonce un nouveau dynamisme économique.

Mais l'économie n'explique pas tout. Les variations du nombre des départs se calque aussi sur les décisions politiques de la Russie. Ainsi, le bouillonnement révolutionnaire qui submerge peu à peu l'Europe à partir du début des années 1840 avant d'enflammer le Printemps des peuples en 1848, et les succès que la propagande républicaine récolte en Suisse, bientôt îlot républicain au cœur de l'Europe, détournent le très réactionnaire tsar Nicolas I^{er} de l'envie d'ouvrir les portes de son empire à des suppôts de la révolution; une révolution qu'il s'empressera d'écraser en Hongrie où l'empereur d'Autriche, débordé, l'a appelé à son secours. C'est ainsi que Constantin Lovis, revenu brièvement en Suisse pour régler des affaires familiales, se heurte à un ukase promulgué en 1844, puis renouvelé en 1846, lorsqu'il émet le désir de retourner en Russie (Lovis 2007: 78, 90). Il y parviendra l'année suivante, mais c'est une véritable interdiction d'entrée qui frappe provisoirement les Suisses. Dès 1855 en revanche, l'afflux de Romands est constant: la mode de confier ses enfants à des précepteurs en vue de les préparer dans les meilleures conditions s'est établie, dans la noblesse même appauvrie et dans la bourgeoisie.

On connaît les instituteurs et institutrices vaudois du tsar Alexandre et de sa famille. On sait aussi que, dans leur sillage, des Vaudois trouveront de l'embauche dans de nombreuses grandes familles, appartenant souvent aux hautes sphères de la société russe. Ainsi Charles Gindroz (1792-1857), entré à la Société de Belles-Lettres en 1806, l'année de sa fondation, pasteur de son état, arrive en Russie en 1816 et œuvre auprès de la famille Koutousov². Nombre des précepteurs embauchés en Russie ne restent pas forcément dans ce pays: il s'agit souvent d'une expérience à vocation provisoire, un voyage de formation en quelque sorte. A leur retour, ils entrent en général dans l'enseignement, au niveau du collège souvent et peu embrassent une carrière politique. Le politicien le plus connu ayant passé par la Russie est peut-être Jean-Louis-Benjamin Leresche (1800-1857) qui adhérera au mouvement radical dès sa création, au début des années 1830, et animera son aile la plus à gauche³. Revenu de Russie, il se fait connaître comme journaliste, participe à tous les combats des radicaux, mais son esprit enfiévré suscite la méfiance et il n'obtiendra aucun poste de premier plan une fois ses amis parvenus au pouvoir, en 1845. Il devient enseignant à l'Ecole normale et rédigera la première biographie d'Henri Druey, le chef du radicalisme vaudois et membre du premier Conseil fédéral en 1848. Citons néanmoins Isaac Joly (1818-1901), précepteur en Russie jusqu'en 1844 (Bovard 1982: 274-275). Nommé préfet par les radicaux désormais installés au Château, il sera membre de l'exécutif cantonal de 1862 à 1866. Plus tard, Ernest Grau (1863-1939), après son préceptorat à Paris et en Russie, reprend la direction du Musée d'Avenches et est élu au Grand Conseil⁴.

Ce dernier cas rappelle que les étudiants inventoriés, s'ils se lancent dans une activité éducative à l'étranger, ne vont pas tous en Russie. Le plus célèbre d'entre eux, Charles Monnard, fondateur de Belles-Lettres d'ailleurs et théologien

² *Belles-Lettres de Lausanne...*, 1981, notice 7.

³ *Ibid.*, notice 148; Spothelfer 1995, notice 87.

⁴ *Belles-Lettres de Lausanne, op. cit.*, notice 1300.

frais émoulu de l'Académie, est, au seuil de sa carrière, précepteur à Paris de Tanguy Duchâtel, futur ministre de Guizot (Meuwly 2016). D'autres sont engagés en Allemagne (une dizaine), en France, voire en Roumanie. D'autres encore se rendent bel et bien en Russie mais, plus rarement il est vrai, vêtus de la toge pastorale. Quelques membres de la Société de Zofingue, dont la section vaudoise est fondée en 1821 et affiche une grande proximité avec les milieux de l'Eglise libre née de la scission avec l'Eglise nationale restée sous l'emprise de l'Etat radical, se trouvent dans ce cas.

Parmi ces précepteurs vaudois, beaucoup, à l'instar de Constantin Lovis, y mèneront une carrière parfois brillante. Pas rares sont ceux qui enseignent le français dans des institutions prestigieuses, tels Paul Pilicier (1859-1915), professeur au Corps de cadets de Nijni-Novgorod, Camille Dudan (1889-1963), professeur chez les cadets de Moscou⁵, ou Louis Cornu (1876-1951), professeur au lycée impérial de Tsarskoïe Selo⁶. D'autres atteignent le niveau universitaire. Des décorations honorent souvent leur travail. Citons aussi Adrien Turel (1828-1904), l'un des fondateurs de l'Helvetia vaudoise en 1848, futur vivier des radicaux de ce canton, qui enseignera en Russie; il portera même le titre de conseiller d'Etat à la cour⁷. Il apparaît que, proportionnellement à sa taille, la plus petite des trois sociétés examinées, l'Helvetia, fournit le plus de précepteurs. Peut-on expliquer ce phénomène par le fait que les membres de cette association, fréquentée par des étudiants de l'arrière-pays et plus désargentés, auraient plus de difficultés sur le marché du travail local? Rien ne l'atteste même s'il apparaît que l'essor de l'émigration dès les années 1850 correspond à un intérêt marqué des enfants d'artisans pour les voyages lointains.

Mais il est un fait que peu de noms «connus» ornent l'inventaire des étudiants lausannois prêts à s'expatrier pour gagner leur pain. Seule exception à ce tableau, le Zofingien

⁵ Spothelfer, 1995, notices 1332 et 2297.

⁶ *Belles-Lettres de Lausanne*, 1981, notice 1461.

⁷ *Helvétia. Livre d'Or de la section vaudoise 1847-1982*, 1883, notice 6.

Charles Rambert (1867-1932) enseigne la littérature française dans un institut pour jeunes filles de Saint-Petersbourg avant de revenir en 1906 comme maître de dessin à l'Ecole cantonale de dessin et de reprendre, dix ans plus tard, la direction de cet établissement⁸. La Révolution de 1917 interrompra maintes de ces belles trajectoires de Vaudois entrés au service de l'instruction publique russe. On connaît le destin rocambolesque de Pierre Gilliard (1879-1962), précepteur du dernier tsarévitch et qui accompagnera la famille impériale jusqu'au bout de sa fatale destinée (Girardin 2005). Mais on en rencontre d'autres moins célèbres. Pensons à Ulysse Brélaz (1864-1944), professeur à l'Ecole réale de l'empereur Alexandre à Vologda, chevalier de 2^e classe de l'ordre de Stanislas, qui poursuivra sa carrière sous l'ère bolchévique mais devra se résoudre à se replier en Suisse, en 1924: il trouvera un emploi comme bibliothécaire des facultés de droit et de médecine⁹.

CONCLUSION

La Suisse est une terre d'immigration et d'émigration. On sait l'apport qu'elle a retiré de tous ceux qui sont venus lui offrir leur force de travail, leur inventivité, leur énergie. On s'en souvient moins mais la Suisse a aussi profité de tous ses enfants partis tenter leur chance à l'étranger. Ainsi en va-t-il du service mercenaire: tous ces Suisses qui ont dégainé leur glaive en échange d'un salaire sont parfois revenus au pays peut-être couverts de gloire, mais plus sûrement d'un savoir, d'une expérience dont les milices cantonales, dépourvues de soldats professionnels, ont directement bénéficié, à moindres frais. L'argent public put être investi dans d'autres secteurs. Mais il en est de même pour les autres professions. Longtemps trop peuplés par rapport à leur puissance économique, de nombreux cantons voyaient sans déplaisir émigrer une partie de leurs citoyens indigents: autant de bouches de moins à

⁸ Spothelfer 1995, notice 1567.

⁹ *Helvétia, Livre d'Or de la section vaudoise 1847-1982*, notice 290.

nourrir... Mais c'était aussi un moyen de permettre aux Helvètes de se frotter aux réalités du monde. Dans les années 1860 et 1880, la Société suisse d'émigration militait pour la mise en place d'agents spécialisés dans ces questions au Havre, à New York et à Buenos Aires. L'idée reçut un accueil favorable de la part de certains parlementaires désireux de mieux organiser l'exil volontaire de si nombreux Suisses et Suissesses, et de mieux les entourer dans leur nouvel univers. Le Bernois Jakob Stämpfli et le Vaudois Louis Ruchonnet, deux radicaux qui seront Conseillers fédéraux, s'y opposèrent avec fermeté (Meuwly 2006: 119, 316). Pour eux, un pays ne pouvait s'honorer du départ de ses ressortissants. Il s'agissait au contraire d'un aveu d'échec: un Etat devait s'efforcer de garder ses citoyens sur le sol national et ne pas encourager leur départ; il devait avant tout travailler à leur offrir des conditions de vie décentes là où, en réalité, ils souhaitaient vivre! Il n'empêche que l'apport de ces émigrés sera important pour la Suisse...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (à paraître): Actes du colloque «Le Canton de Vaud et le Congrès de Vienne 1813-1815», tenu en novembre 2013.
- Belles-Lettres de Lausanne. Livre d'Or du 175^{ème} anniversaire 1806-1981*, Imprimerie des arts et métiers, 1981, Lausanne.
- Helvetia. Livre d'Or de la section vaudoise 1847-1982*, 1883, Lausanne: Imprimerie Ruckstuhl.
- AUBERSON David, GEX Nicolas, 2011: «La Harpe et l'histoire», In: Olivier Meuwly (dir.), *Frédéric-César de La Harpe 1754-1838*, (=Bibliothèque historique vaudoise N° 134), p. 110-121.
- BERTRAND Jean-Bernard, 1938-1939: «Valaisans en Russie», *Annales valaisannes*, juin 1938 et juin 1939, p. 357-369.
- BOVARD Pierre-André, 1982: *Le gouvernement vaudois de 1803 à 1962*, Morges: Editions de Peyrollaz.
- BÜHLER Roman *et alii*, 1985: *Schweizer im Zarenreich. Zur Geschichte der Auswanderung nach Russland*, Zurich: Hans Rohr.
- BUXCEL Emile, 1981: *Aspects de la structure économique vaudoise 1803-1850* (Bibliothèque historique vaudoise N° 71), Lausanne.
- EIMANN Amandine, 2005: «Jeanne Huc-Mazelet (1765-1852), préceptrice à la cour impériale de Russie: une émigration réussie?», mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Lausanne.
- GANDER-WOLF Heidi, 1974: *Chabag. Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer*, Lausanne: Multi-Office.
- GIRARDIN Daniel, 2005: *Précepteur des Romanov. Le destin russe de Pierre Gilliard*, Arles: Actes Sud.
- GRIVAT Olivier, 1993: *Les vigneronnes suisses du tsar*, Chappelle-sur-Moudon: Editions Ketty & Alexandre.
- GRISONI Albertine, 2015: «Eduquer des princesses. Jeanne Huc-Mazelet (1765-1852) et Esther Rath (1764-1844), gouvernantes à la cour impériale», mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Lausanne.

- LOVIS Jeanne, 2007: *Un Jurassien chez les tsars. Constantin Lovis, 1807-1887. Précepteur en Russie*, Neuchâtel: Alphil.
- MAEDER Alain, 1990: *Gouvernantes et précepteurs neuchâtelois dans l'empire russe (1800-1890)*, Cahiers de l'Institut d'histoire, Université de Neuchâtel.
- MEUWLY Olivier, 2006: *Louis Ruchonnet 1834-1893. Un homme d'Etat entre action et idéal*, Bibliothèque historique vaudoise N° 128, Lausanne.
- , 2016: «Le libéralisme moral de Charles Monnard», In: Olivier Meuwly (dir.), *Charles Monnard 1790-1865. Un libéral atypique*, Bibliothèque historique vaudoise N° 143, Lausanne, p. 77-98.
- MOESCHLER Pierre-Yves, 2016: «Henri Farron, heureux en Russie, malheureux en Suisse», *Passé simple. Mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, N° 14, avril, p. 3-11.
- NOIR François David, 2015: *Journal de voyage. Lausanne-Chabag-Odessa*, présenté et annoté par Jean-Pierre Bastian, Bière: Cabédita.
- PERROCHON Henri, 1937: «Une amie vaudoise de Mme Schiller: Jeanne Huc-Mazelet», *Revue historique vaudoise*, N° 45, p. 321-338.
- SPOTHELFER Jean-Marc, 1995: *Les Zofingiens. Livre d'or de la section vaudoise*, Bière: Cabédita.
- STROEV Alexandre, 2011: «Les débuts pédagogiques de Frédéric-César de La Harpe», In: Olivier Meuwly (dir.), *Frédéric-César de La Harpe 1754-1838*, Bibliothèque historique vaudoise N° 134, p. 23-35.
- SYBURRA-BERTELLETO Romaine, 2007: *Mon cher frère Auguste (1804-1853) et César (1811-1897) Ducrey. Deux frères, deux carrières, une correspondance*, Sedunum Nostrum, Association pour la sauvegarde de la cité historique de Sion, Bulletin N° 78.
- TOSATO-RIGO Danièle, 2012: «Les relations russo-vaudoises à l'époque de Frédéric-César de La Harpe», In: Irina Karapetyants, Olivier Meuwly (dirs), *Les Vaudois en Russie. Colloque du 16 septembre 2009*, Pro Helvetia Fondation suisse pour la culture, Moskva, p. 34-44.